TE WIND S.A.

Société anonyme

111, avenue de la Faïencerie

L-1511 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 177030

Situation arrêtée au 31 décembre 2015

TE WIND S.A.
Société anonyme
R.C.S. Luxembourg B 177030

TABLE DES MATIERES

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR LA PERIODE DU 1ER JANVIER 2015 AU 31 DECEMBRE 2015

DETAILS ET ANNEXES

No. RCSL :	B 177030	Matricule :	2013 2207 535

TE WIND S.A.

Bilan abrégé au 31 décembre 2015

ACTIF

			Note N°	31/12/2015 EUR		31/12/2014 EUR
A.		**Capital souscrit non versé**		**0,00**	102	**0,00**
	I.	Capital souscrit non appelé		0,00	104	0,00
	II.	Capital souscrit appelé et non versé		0,00	106	0,00
B.		**Frais d'établissement**	4	**918.778,72**		**1.053.569,79**
C.		**Actif immobilisé**		**11.397.027,74**		**13.155.317,61**
	I.	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
	II.	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
	III.	Immobilisations financières	5	11.397.027,74		13.155.317,61
D.		**Actif circulant**		**3.862.417,79**		**2.154.712,98**
	I.	Stocks		0,00		0,00
	II.	Créances		2.114.830,55		920.661,04
	a)	Dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	6	270.286,16		6.317,50
	b)	Dont la durée résiduelle est supérieure à un an	7	1.844.544,39		914.343,54
	III.	Valeurs mobilières		0,00		0,00
	IV.	Avoirs en banques, avoirs en comptes de chèques postaux, chèques et en caisses		1.747.587,24		1.234.051,94
E.		**Comptes de régularisation**	8	**47.567,35**		**68.024,02**
		TOTAL DU BILAN (ACTIF)		**16.225.791,60**		**16.431.624,40**

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

No. RCSL :	B 177030	Matricule :	2013 2207 535

TE WIND S.A.

Bilan abrégé au 31 décembre 2015

PASSIF

			Note N°	31/12/2015 EUR	31/12/2014 EUR
A.		**Capitaux propres**	9	**4.904.085,75**	**5.281.512,20**
	I.	Capital souscrit		5.663.342,50	4.385.689,50
	II.	Primes d'émissions et primes assimilées		3.593.059,28	3.046.189,91
	III.	Réserve de réévaluation		0,00	0,00
	IV.	Réserves		0,00	0,00
	V.	Résultats reportés		-2.150.367,21	-906.187,33
	VI.	Résultat de la période		-2.201.948,82	-1.244.179,88
	VII.	Acomptes sur dividendes		0,00	0,00
	VIII.	Subventions d'investissement en capital		0,00	0,00
	IX.	Plus-values immunisées		0,00	0,00
B.		**Dettes subordonnées**		**0,00**	**0,00**
C.		**Provisions pour risques et charges**		**41.535,00**	**0,00**
D.		**Dettes non subordonnées**		**11.280.170,85**	**11.150.112,20**
	a)	Dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	10	557.170,85	427.112,20
	b)	Dont la durée résiduelle est supérieure à un an	11	10.723.000,00	10.723.000,00
E.		**Comptes de régularisation**		**0,00**	**0,00**
		TOTAL DU BILAN (PASSIF)		**16.225.791,60**	**16.431.624,40**

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

No. RCSL :	B 177030	Matricule :	2013 2207 535

TE WIND S.A.

Comptes de profits et pertes abrégés pour la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015

A. CHARGES

		Note N°	Période du 01/01/2015 au 31/12/2015 EUR	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014 EUR
1 . à 2.	**Charges brutes (moins B.1 à B.3 et B.5)**	12	**498.786,75**	**450.602,13**
3.	**Frais de personnel**		**0,00**	**0,00**
a)	Salaires et traitements		0,00	0,00
b)	Charges sociales couvrant les salaires et traitements		0,00	0,00
c)	Pensions complémentaires		0,00	0,00
d)	Autres charges sociales		0,00	0,00
4.	**Corrections de valeur**	4	**275.480,81**	**224.771,12**
a)	Sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles		275.480,81	224.771,12
b)	Sur éléments de l'actif circulant		0,00	0,00
5.	**Autres charges d'exploitation**	13	**236.000,00**	**156.000,00**
6.	**Corrections de valeur et ajustements de juste valeur sur immobilisations financières**	5	**1.256.496,45**	**644.321,00**
7.	**Corrections et ajustements de valeur sur valeurs mobilières. Moins-values de cession de valeurs mobilières**		**0,00**	**0,00**
8.	**Intérêts et autres charges financières**	14	**643.382,34**	**465.199,61**
a)	Concernant les entreprises liées		0,00	0,00
b)	Autres intérêts et charges		643.382,34	465.199,61
9.	**Quote-part dans le perte des entreprises mises en équivalence**		**0,00**	**0,00**
10.	**Charges exceptionnelles**	15	**846.555,67**	**374.734,81**
11.	**Impôts sur le résultat**	16	**3.210,00**	**3.210,00**
12.	**Autres impôts ne figurant pas sous le poste ci-dessus**	17	**16.575,00**	**15.330,00**
13.	**Profit de l'exercice**		**0,00**	**0,00**
	TOTAL CHARGES		**3.776.487,02**	**2.334.168,67**

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

No. RCSL :	B 177030	Matricule :	2013 2207 535

TE WIND S.A.

Comptes de profits et pertes abrégés pour la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015

B. PRODUITS

		Note N°	Période du 01/01/2015 au 31/12/2015 EUR	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014 EUR
1. à 3 et 5.	**Produits bruts (moins A.1 et A.2)**		**0,00**	**0,00**
4.	**Reprises de corrections de valeur**		**0,00**	**0,00**
a)	Sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles		0,00	0,00
b)	Sur éléments de l'actif circulant		0,00	0,00
6.	**Produits des immobilisations financières**	*18*	**1.574.521,85**	**1.084.959,19**
a)	Provenant d'entreprises liées		1.574.521,85	1.084.959,19
b)	Autres produits de participations		0,00	0,00
7.	**Produits des éléments financiers de l'actif circulant**		**0,00**	**0,00**
a)	Provenant d'entreprises liées		0,00	0,00
b)	Autres produits		0,00	0,00
8.	**Autres intérêts et autres produits financiers**		**13,81**	**23,72**
a)	Provenant d'entreprises liées		0,00	0,00
b)	Autres intérêts et produits financiers		13,81	23,72
9.	**Quote-part dans le profit des entreprises mises en équivalence**		**0,00**	**0,00**
10.	**Produits exceptionnels**	*19*	**2,54**	**5.005,88**
11.	**Perte de la période**		**2.201.948,82**	**1.244.179,88**
	TOTAL PRODUITS		**3.776.487,02**	**2.334.168,67**

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

TE WIND S.A.

Détails et annexes

NOTE 1 - GENERALITES

TE WIND S.A. ("la Société") a été constituée le 3 mai 2013 sous forme de société anonyme de droit luxembourgeois, pour une durée illimitée. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Exceptionnellement, le premier exercice social a commencé le 3 mai 2013, jour de la constitution et s'est terminé le 31 décembre 2013.

Les actions, les warrants ainsi que les emprunts convertibles émis par la Société sont admis aux négociations sur l'Alternative Investment Market (AIM) Italia.

NOTE 2 - OBJET SOCIAL

La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur.
La Société peut acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat ou de toute autre manière des biens immobiliers et des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.
La Société peut octroyer à des sociétés filiales, affiliées ou faisant partie du même groupe ou à toutes entreprises auxquelles elle s'intéresse, tous concours, prêts, avances ou garanties.
La Société peut emprunter sous toutes ses formes et procéder à l'émission d'obligations.
Elle peut également prendre et consentir toutes hypothèses, gages ou autres nantissements afin de garantir ces emprunts, concours, prêts ou avances.
La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques, financières ou immobilières, en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs pré décrits, de manière à en facilier l'accomplissement.
Enfin de manière générale, la Société peut procéder à toute activité et toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet.

NOTE 3 - PRINCIPES, REGLES & METHODES COMPTABLES

Généralités
Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg selon la méthode du coût historique. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont en dehors des règles imposées par la loi du 19 décembre 2002, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

Présentation des comptes annuels
Les entreprises qui, à la date de clôture du bilan, ne dépassent pas les limites chiffrées de deux des trois critères nommés ci-après, peuvent établir leur bilan sous la forme d'un bilan abrégé reprenant seulement les postes précédés de lettres et de chiffres romains prévus à l'article 34 avec mention séparée des créances dont la durée résiduelle est supérieure à un an aux postes D II de l'actif et C du passif, mais d'une façon globale pour chaque poste concerné.
- total du bilan: 3,125 millions d'euros
- montant net du chiffre d'affaires: 6,25 millions d'euros
- nombre des membres du personnel employé à plein temps et en moyenne au cours de l'exercice: 50.

La Société établit également des comptes consolidés qui font l'objet d'une publication selon les modalités prévues par la loi.

Conversion des devises
La Société tient sa comptabilité en euro (EUR) et le bilan ainsi que le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette devise.
A la date de clôture du bilan:
- les frais d'établissement, les immobilisations incorporelles et les participations reprises parmi les immobilisations financières à l'actif du bilan et exprimés dans une autre devise que l'euro, restent convertis au cours de change applicable le jour de la transaction (cours historique).
- tous les autres postes de l'actif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la clôture du bilan.
- tous les postes de passif qui ne sont pas économiquement liés aux immobilisations corporelles à l'actif du bilan, exprimés dans une autre devise que l'euro, sont évalués individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.
- les passifs qui sont économiquement liés aux immobilisations corporelles à l'actif du bilan, exprimés dans une autre devise que l'euro, restent convertis au cours de change applicable le jour de la transaction (cours historique).

Les produits et les charges en devises autres que l'euro sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date des opérations.
Ainsi seuls sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes les bénéfices et pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

Evaluation des immobilisations financières
Les participations et les titres ayant le caractère d'immobilisations financières sont évalués à leur prix d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires.
En cas de dépréciation qui, de l'avis du Conseil d'Administration, revêt un caractère durable, ces immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Immobilisations incorporelles
Les immobilisations incorporelles reprennent les frais de recherche et de développement. Elles sont amorties sur base linéaire à 20% par an.

Frais d'établissement
Les frais d'établissement sont composés des frais de constitution amortis de façon linéaire sur une période de 5 ans, des frais d'augmentation de capital amortis de façon linéaire sur une période de 5 ans et par les frais d'émission d'emprunts obligataires amortis de façon linéaire sur une période de 6 ans.

Créances
Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une correction de valeur est pratiquée lorsque la valeur estimée de réalisation est inférieure à la valeur

NOTE 3 - PRINCIPES, REGLES & METHODES COMPTABLES (SUITE)

Provisions pour risques et charges
A la clôture de chaque exercice, des provisions sont constituées pour couvrir des pertes ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature, mais qui à la date de clôture du bilan sont probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à leur date de survenance. Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultat si elles sont devenues sans objet.

Dettes
Les dettes sont enregistrées à leur valeur de remboursement. Elles sont enregistrées comme dettes subordonnées lorsque leur statut est subordonné aux dettes chirographaires.

NOTE 4 - FRAIS D'ETABLISSEMENT

FRAIS DE CONSTITUTION, FRAIS DE PUBLICITE, FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL ET FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES	*31/12/2015* *EUR*	*31/12/2014* *EUR*
VALEUR BRUTE AU DEBUT DE LA PERIODE	1.377.344,75	993.223,17
Entrées au cours de la période	140.689,74	384.121,58
Sorties au cours de la période	0,00	0,00
VALEUR BRUTE A LA FIN DE LA PERIODE	1.518.034,49	1.377.344,75
Correction de valeur au début de la période	-323.774,96	-99.597,44
Correction de valeur de la période	-275.480,81	-224.177,52
Correction de valeur à la fin de la période	-599.255,77	-323.774,96
VALEUR COMPTABLE NETTE A LA FIN DE LA PERIODE	**918.778,72**	**1.053.569,79**

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Au 31/12/2015 les immobilisations financières se composent comme suit:

	Parts dans les entreprises liées *EUR*	*Créances sur entreprises liées* *EUR*	*Titres ayant le caractère d'immobilisations* *EUR*	*Total* *EUR*
VALEUR BRUTE AU DEBUT DE LA PERIODE	844.539,29	12.848.703,96	106.395,36	13.799.638,61
Entrées au cours de la période	0,00	2.398.879,72	0,00	2.398.879,72
Sorties au cours de la période	0,00	-3.544.994,14	0,00	-3.544.994,14
VALEUR BRUTE A LA FIN DE LA PERIODE	844.539,29	11.702.589,54	106.395,36	12.653.524,19
Correction de valeurau début de la période	0,00	-644.321,00	0,00	-644.321,00
Reprise sur correction de valeur	0,00	644.321,00	0,00	644.321,00
Correction de valeur de la période	0,00	-1.150.102,09	-106.394,36	-1.256.496,45
Correction de valeur cumulée à la fin de la pér.	0,00	-1.150.102,09	-106.394,36	-1.256.496,45
VALEUR COMPTABLE NETTE A LA FIN DE LA PERIODE	**844.539,29**	**10.552.487,45**	**1,00**	**11.397.027,74**

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES (SUITE)

5.1 PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES

Au 31/12/2015, les parts dans les entreprises liées sont composées comme suit:

Société	Pays	Pourcentage de détention	Capitaux propres en EUR (i) (ii)	Résultat d'exercice en EUR (i) (ii)
Windmill S.r.l.	Corso Vittorio Emanuele II, 30 20122 Milano, ITALIA	100%	-566.719,20 (i)	-576.719,20 (i)
GEA Energy S.r.l.	Corso Vittorio Emanuele II, 30 20122 Milano, ITALIA	90%	-381.351,60 (i)	-391.351,60 (i)
REIA Wind S.r.l.	Corso Vittorio Emanuele II, 30 20122 Milano, ITALIA	90%	-50.858,55 (i)	-60.858,55 (i)
Windmill 60 S.r.l.	Corso Vittorio Emanuele II, 30 20122 Milano, ITALIA	90%	-109.055,47 (i)	-121.172,74 (i)
Magenta S.r.l.	Corso Vittorio Emanuele II, 30 20122 Milano, ITALIA	90%	-16.393,00 (ii)	-27.067,00 (ii)

(i) sur base des comptes annuels non audités au 31/12/2015.
(ii) sur base des comptes annuels audités au 31/12/2014.

Société	Coût d'acquisition au 31/12/2015 en EUR	Ajustements de valeur cumulés au 31/12/2015 en EUR	Valeur nette comptable au 31/12/2015 en EUR
Windmill S.r.l.	792.901,86	0,00	792.901,86
GEA Energy S.r.l.	10.052,11	0,00	10.052,11
REIA Wind S.r.l.	10.052,11	0,00	10.052,11
Windmill 60 S.r.l.	10.052,11	0,00	10.052,11
Magenta S.r.l.	21.481,10	0,00	21.481,10

Magenta S.r.l.
Le 30/12/2014, la Société a acquis 90% du capital social de Magenta S.r.l. à Energy Lab S.p.A. pour un montant total de EUR 19.800,00. La Société a le droit de revendre (option de vendre) ses parts à Energy Lab S.r.l. à un prix correspondant au prix d'acquisition si les conditions énoncées dans le contrat d'achat ne sont pas respectées au terme du délai imparti. De plus, la Société a le droit d'acheter les parts de Magenta S.r.l. non encore en sa possession détenues par Energy Lab S.p.A. pour un montant total de EUR 2.200,00 sous respect des conditions énoncées dans le contrat d'achat.
Au cours de l'exercice clôturant au 31/12/2015, les conditions d'acquisition n'étaient pas remplies, le paiement relatif aux installations éoliennes qui ont été réalisées n'a pas abouti et le nombre d'installations à réaliser par la société a été réduit de 5 à 4 dus à des problématiques de réalisation.
Cependant, des tarifs encourageants ont préalablement été négociés pour la vente d'énergie de l'autorité compétente, négations qui ont été confirmées en janvier2016. Ces événements ayant conditionné la durabilité de l'investissement, la Société a exercé l'option de vente (PUT) à des fins de restitution de la participation à la société Energy Lab, dont la restitution de tous les coûts encourus et le financement qui a avait été accordé.

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES (SUITE)

Windmill S.r.l.

Au cours de l'exercice clôturant au 31/12/2015, la société n'a pas été en condition d'atteindre le régime opérationnel dû aux inexécutions contractuelles des services fournis par la société O&M Jonica Installations S.r.l.. Ceci n'a pas permis l'achèvement de la connexion de toutes les installations éoliennes, deux d'entre elles étant incomplètes, et compromet l'équilibre économique, financier et industriel de la société.
Le Conseil d'administration a établi un plan de restructuration industrielle et financière qui a pour objectif la négociation de services moins onéreux avec des tiers et la reformulation du plan d'amortissement de la dette, en particulier les prêts bancaires contractés auprès de Mediocredito et Intesa Sanpaolo actuellement en cours de redéfinition et le financement actionnaire de TE Wind S.A..
Au cours de l'exercice clôturant au 31/12/2015, la société a entrepris les actions suivantes afin de rétablir la capacité opérationnelle de ses installations :
- Procédure légale contre le fournisseur O&M Jonica Installations S.r.l. demandant des dédommagements pour une valeur de EUR 1.000.000,00
- Mise en place d'un nouveau service provider du groupe
- Renégociation de la dette avec envers Mediocredito afin d'obtenir un nouveau plan d'amortissement
- Recherche d'autres entreprises du secteur connaissant les mêmes dommages causés par le ce fournisseur afin d'entreprendre une « class action » et faire des économies d'échelle dans les contrats d'entretien.

L'actionnaire majoritaire de TE Wind S.A. accepte de renoncer si nécessaire à la rémunération du financement actionnaire en portant le taux d'intérêt proche de zéro, et à la renonciation si besoin des intérêts courus sur ce financement afin de garantir l'équilibre économique de la société.
Le Conseil d'administration retient que les effets dérivants de la-dite restructuration sont importants et nécessaires afin de porter la rentabilité et la valorisation de Windmill S.r.l. aux niveaux attendus, en mettant en évidence que les faibles résultats actuels ne sont pas durables. S'agissant d'un plan de restructuration en cours qui a débuté en 2015 et qui se sera complété durant l'exercice 2016 et pour les motifs exposés ci-dessus, le Conseil d'administration a conclu de ne pas déprécier la valeur de la participation détenue dans Windmill S.r.l., laissant la valeur au coût historique et en se réservant le droit d'évaluer la société dans le prochain exercice, une fois que la structure productive entière et financière sera complète et tournera à plein régime.

REIA Wind S.r.l.

La société est encore en phase de start-up et à la fin de l'exercice clôturant au 31/12/2015, seulement 5 installations éoliennes étaient achevées, dont 2 étaient reliées au réseau.
Ces résultats sont dus aux inexécutions contractuelles des services fournis par la société O&M Jonica Impianti S.r.l.. La société ne peut donc d'aucune manière se considérer au régime. En 2015, la société a entrepris les actions suivantes afin de rétablir la capacité opérationnelle de ses installations :
- Procédure légale contre le fournisseur O&M Jonica Installations S.r.l. demandant des dédommagements pour une valeur de EUR 700.000,00
- Mise en place d'un nouveau service provider du groupe
- Recherche d'autres entreprises du secteur connaissant les mêmes dommages causés par ce même fournisseur afin d'entreprendre une « class action » et faire des économies d'échelle dans les contrats d'entretien.
Pour ces raisons, le Conseil d'administration a conclu de ne pas déprécier la valeur de la participation détenue dans REIA Wind S.r.l., laissant la valeur au coût historique car les faibles résultats actuels ne sont pas durables.

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES (SUITE)

GEA Energy S.r.l. et WINDMILL 60 S.r.l.
Les deux sociétés sont en phase finale de start-up et à la fin de l'exercice clôturant au 31/12/2015, la connexion de 14 installations éoliennes a été complétée pour GEA Energy S.r.l. tandis 14 installations éoliennes ont été installées pour Windmill 60 S.r.l. dont 10 connexions ont été complétées.
Durant les premiers mois de l'exercice 2016, Windmill 60 S.r.l. complètera la connexion des dernières installations et l'acquisition de 2 installations déjà réalisées pour Windmill 60 S.r.l. de sorte à avoir au total 31 installations éoliennes installées et connectées au cours de l'exercice 2016.
Les productions ont été invalidées par les temps de connexion mais par rapport à l'année précédente, elles peuvent enregistrer des améliorations considérables.
Il est à signaler que GEA Energy S.r.l. a obtenu un financement en « project finance » de la banque BPER pour un montant maximum de EUR 4.100.000,00, les analyses propédeutiques de ces financements ont confirmé la validité de l'investissement.

Pour ces raisons, le Conseil d'administration a conclu de ne pas déprécier les valeurs des participations détenues dans GEA Energy S.r.l. et WINDMILL 60 S.r.l., laissant les valeurs au coût historique car les faibles résultats actuels ne sont pas durables.

5.2 CREANCES SUR DES ENTREPRISES LIEES

Au 31/12/2015, les cérances sur des entrepises liées sont composées comme suit:

Société	Valeur au 31/12/2014 en EUR	Mouvements de l'année 2015	Abandons de créances	Valeur nominale au 31/12/2015 en EUR	Ajustements de valeur au 31/12/2015 en EUR
GEA Energy S.r.l.	631.389,00	-553.732,00	-77.657,00	-	
GEA Energy S.r.l.	570.000,00	-570.000,00		-	
GEA Energy S.r.l.	100.000,00	-100.000,00		-	
GEA Energy S.r.l.	750.000,00	-750.000,00		-	
GEA Energy S.r.l.	950.000,00	-902.581,00		47.419,00	-47.419,00
GEA Energy S.r.l.	500.000,00			500.000,00	-343.932,60
GEA Energy S.r.l.	270.000,00			270.000,00	
GEA Energy S.r.l.	250.000,00			250.000,00	
GEA Energy S.r.l.	600.000,00			600.000,00	
GEA Energy S.r.l.	750.000,00			750.000,00	
GEA Energy S.r.l.	100.000,00			100.000,00	
GEA Energy S.r.l.	200.000,00			200.000,00	
GEA Energy S.r.l.		150.000,00		150.000,00	
GEA Energy S.r.l.		50.000,00		50.000,00	
GEA Energy S.r.l.		100.000,00		100.000,00	
GEA Energy S.r.l.		468.000,00		468.000,00	
Windmill S.r.l.	300.000,00		-300.000,00	-	
Windmill S.r.l.	200.000,00		-118.696,00	81.304,00	-81.304,00
Windmill S.r.l.	50.000,00			50.000,00	-50.000,00
Windmill S.r.l.	320.000,00			320.000,00	-320.000,00
Windmill S.r.l.	308.210,96			308.210,96	-125.415,20
Windmill S.r.l.	47.830,00			47.830,00	
Windmill S.r.l.	127.000,00			127.000,00	

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES (SUITE)

Windmill S.r.l.	200.000,00			200.000,00	
Windmill S.r.l.	150.000,00			150.000,00	
Windmill S.r.l.	170.000,00			170.000,00	
Windmill S.r.l.	220.000,00			220.000,00	
Windmill S.r.l.	11.127,00		-11.127,00	-	
Windmill S.r.l.	0,00	100.000,00		100.000,00	
Windmill S.r.l.	0,00	40.000,00		40.000,00	
Windmill S.r.l.	0,00	100.000,00		100.000,00	
Windmill S.r.l.	0,00	10.000,00		10.000,00	
Windmill S.r.l.	0,00	18.300,00		18.300,00	
Windmill 60 S.r.l.	1.509.636,00		-77.023,00	1.432.613,00	-121.172,74
Windmill 60 S.r.l.	300.000,00			300.000,00	
Windmill 60 S.r.l.	500.000,00			500.000,00	
Windmill 60 S.r.l.	1.100.000,00			1.100.000,00	
Windmill 60 S.r.l.	150.000,00			150.000,00	
Windmill 60 S.r.l.	150.000,00			150.000,00	
Windmill 60 S.r.l.	300.000,00			300.000,00	
Windmill 60 S.r.l.	0,00	100.000,00		100.000,00	
Windmill 60 S.r.l.	0,00	100.000,00		100.000,00	
Windmill 60 S.r.l.	0,00	130.000,00		130.000,00	
Windmill 60 S.r.l.	0,00	150.000,00		150.000,00	
Windmill 60 S.r.l.	0,00	350.000,00		350.000,00	
Windmill 60 S.r.l.	0,00	300.000,00		300.000,00	
Windmill 60 S.r.l.	0,00	141.815,00		141.815,00	
REIA Wind S.r.l.	113.511,00		-59.818,00	53.693,00	-53.693,00
REIA Wind S.r.l.	150.000,00			150.000,00	-7.165,55
REIA Wind S.r.l.	200.000,00			200.000,00	
REIA Wind S.r.l.	100.000,00			100.000,00	
REIA Wind S.r.l.	100.000,00			100.000,00	
REIA Wind S.r.l.	300.000,00			300.000,00	
REIA Wind S.r.l.	100.000,00			100.000,00	
REIA Wind S.r.l.	20.000,00			20.000,00	
REIA Wind S.r.l.		18.300,00		18.300,00	
Magenta S.r.l.	0,00	28.104,58		28.104,58	
Total	**12.868.703,96**	**-521.793,42**	**-644.321,00**	**11.702.589,54**	**-1.150.102,09**

Les créances et les intérêts sur des entreprises liées sont remboursables 5 ans après leur date d'émission.

Au 31/12/2015, le Conseil d'Administration a estimé qu'il y avait des moins-values non-réalisées pour un montant total de EUR 1,150,102,09 sur les créances dans les entreprises liées ci-dessus.

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES (SUITE)

5.3 TITRES AYANT LE CARACTERE D'IMMOBILISATIONS

Le 26/06/2013, la Société a acquis 3% du capital social de la société Jonica Impianti S.r.l. pour un montant total de EUR 106.395,36.
Selon la situation comptable au 31/12/2015 de la société Jonica Impianti S.r.l., le patrimoine net est négatif car la société connaît des difficultés financières importantes. Le Conseil d'Administration a donc décidé de déprécier la valeur de la participation détenue dans Jonica Impianti S.r.l. en enregistrant une correction de valeur de EUR 106.394,36 portant la valeur nominale au 31/12/2015 à 1,00 EUR.

NOTE 6 - CREANCES (DONT LA DUREE RESIDUELLE EST INFERIEURE OU EGALE A 1 AN)

	31/12/2015	*31/12/2014*
	EUR	*EUR*
Administration des contributions directes	8.921,00	5.617,50
Administration de l'enregistrement et des domaines	261.365,06	700,00
	270.286,06	**6.317,50**

NOTE 7 - CREANCES (DONT LA DUREE RESIDUELLE EST SUPERIEURE A 1 AN)

	31/12/2015	*31/12/2014*
	EUR	*EUR*
Créance actionnaire	500,00	500,00
Intérêts échus sur prêts à des entreprises liées	1.844.044,39	913.843,54
	1.844.544,39	**914.343,54**

NOTE 8 - COMPTES DE REGULARISATION

	31/12/2015	*31/12/2014*
	EUR	*EUR*
Charges à reporter	0,00	10.326,67
*Prime de remboursement sur émission d'emprunts obligataires **	47.567,35	57.697,35
	47.567,35	**68.024,02**

** Le 25 juillet 2014 et le 14 novembre 2014, la Société a émis 6,078 obligations non-convertibles avec une prime de remboursement totale de EUR 60.780,00. Au 31 décembre 2015, la prime de remboursement a été amortie pour un montant de EUR 10.130,00.*

NOTE 9 - CAPITAUX PROPRES

Capital souscrit
La Société a été constituée le 3 mai 2013 avec un capital social fixé à EUR 1.000.000,00 représenté par 10.000 actions d'une valeur nominale de EUR 100,00 chacune. Le jour de la constitution de la Société, les actions souscrites ont été libérées à concurrence de 50% par un versement en numéraire. En date du 13 juin 2013, le restant des actions souscrites ont été libérées par un versement en numéraire.

En date du 3 juillet 2013, la valeur nominale des actions a été modifiée afin de la fixer a EUR 0,50 par action et augmentation correlative du nombre d'actions actuellement émises de 10.000 actions d'une valeur nominale de EUR 100,00 à 2.000.000 d'actions d'une valeur nominale de EUR 0,50 chacune. Au 3 juillet 2013, le capital social s'élève à EUR 1.000.000,00 représenté par 2.000.000 d'actions d'une valeur nominale de EUR 0,50 chacune.

En date du 10 septembre 2013, le capital social a été augmenté à concurrence d'un montant de EUR 1.081.750,00 par un apport en nature d'une dette envers l'actionnaire afin de le porter de son montant actuel de EUR 1.000.000,00 à EUR 2.081.750,00 par la création et l'émission de 2.163.500 nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 0,50. Au 10 septembre 2013, le capital social s'élève à EUR 2.081.750,00 représenté par 4.163.500 actions d'une valeur nominale de EUR 0,50 chacune.

En date du 17 octobre 2013, le capital social a été augmenté à concurrence d'un montant de EUR 1.484.500,00 pour le porter de son montant actuel de EUR 2.081.750,00 à EUR 3.566.250000 par la création et l'émission de 2.969.000 actions nouvelles ayant une valeur nominale de EUR 0,50 chacune. Depuis le 17 octobre 2013 et l'attribution d'un montant de EUR 2.226.750,00 au compte de prime d'émission, le capital social s'élève à 3.566.250,00 représenté par 7.132.500 actions d'une valeur nominale de EUR 0,50 chacune.

En date du 7 octobre 2013, le Conseil d'Administration de la Société a décidé d'émettre 150.000 warrants sous forme nominative en faveur des administrateurs de la Société, sans réserver de droit préférentiel de souscription aux actionnaires existants, et ce à titre gratuit, dans le cadre du capital autorisé.

La société a également émis à la même date 1.484.500 warrants additionnels sous forme nominative, sans droit préférentiel de souscription aux actionnaires existants, à titre gratuit, dans le cadre du capital autorisé. Chaque warrant donne droit à un nombre d'actions selon un ratio de conversion déterminé dans le contrat d'émission des dits warrants.

En date du 15 octobre 2014, le capital social a été augmenté à concurrence d'un montant total de EUR 666.852,00 par un apport en nature pour le porter de EUR 3.566.250,00 à EUR 4.233.102,00 par la création et l'émission de 1.333.704 actions nouvelles ayant une valeur nominale de EUR 0,50 chacune, avec une prime d'émission de EUR 666.852,00. Cet apport en nature a été réalisé par la société True Energy Solar S.A., d'une créance d'un motnant total de EUR 1.333.704,00.

À partir du 18 octobre 2014 au 18 novembre 2014, la Société a lancé une augmentation de capital en paiement réservée aux actionnaires et obligataires existants. Au 31 décembre 2014, les souscriptions se sont élevées à EUR 305.175,00 avec l'émission le 18 novembre 2014 de 305.175 nouvelles actions entièrement payées et souscrites pour une valeur nominale de EUR 0,50 chacune.

Au 1er avril 2015, le capital social a été augmenté à concurrence de EUR 645.500,00 pour le porter de EUR 4.385.689,50 à EUR 5.043.189,50 par la création et l'émission de 1.291.000 actions nouvelles ayant une valeur nominale de EUR 0,50 chacune, avec une prime d'émission de EUR 355.025,00.

Au 1er septembre 2015, le capital social a été augmenté à concurrence de EUR 620.153,00 pour le porter de EUR 5.043.189,50 à EUR 5.663.342,50 par la création et l'émission de 1.240.306 actions nouvelles ayant une valeur nominale de EUR 0,50 chacune, avec une prime d'émission de EUR 179.844,37

Au 31 décembre 2015, le capital social s'élève à EUR 5.663.342,50 et le capital autorisé se monte à EUR 30.000.000,00.

Réserve légale
Selon la législation en vigueur, il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets, après absorption des pertes reportées éventuelles, un prélèvement de 5%, affecté à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10% du capital social. La réserve légale ne peut pas être distribuée.

Variation du capital social	*31/12/2015*	*31/12/2014*
	EUR	*EUR*
Capital souscrit en début de période	4.385.689,50	3.566.250,00
Augmentation de l'exercice	1.277.653,00	819.439,50
Capital souscrit en fin de période	5.663.342,50	4.385.689,50

Les mouvements de l'année sont les suivants:

	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultats de l'année
	EUR	EUR	EUR
Au 31 décembre 2014	3.046.189,91	-906.187,33	-1.244.179,88
Allocation du résultat de l'année		-1.244.179,88	
Résultat de l'année			-2.201.948,82
Autre mouvement	546.869,37		
Au 31 décembre 2015	3.593.059,28	-2.150.367,21	-2.201.948,82

NOTE 10 - DETTES NON SUBORDONNEES (DONT LA DUREE RESIDUELLE EST INFERIEURE OU EGALE A 1 AN)

	31/12/2015 EUR	31/12/2014 EUR
Dettes sur achats et prestations de services	10.573,02	115.437,47
Impôt sur le revenu - charge fiscale à payer	0,00	6.420,00
Impôt sur la fortune - charge fiscale à payer	0,00	15.330,00
Retenue d'impôts sur les tantièmes	0,00	15.600,00
TVA due	267.135,19	11.598,43
Tantièmes envers administrateurs	20.000,00	20.000,00
Frais bancaires à payer	0,00	66,00
*Autre dette diverse - dette sur acquisition Magenta S.r.l. **	0,00	19.800,00
Autre dette diverse - dette envers Iris	390,85	390,85
Intérêts courus sur emprunt obligataire convertible	62.612,06	62.612,06
Intérêts courus sur emprunt obligataire non convertible	159.859,73	159.857,39
Autres dette diverse	36.600,00	0,00
	557.170,85	**427.112,20**

** La dette suite à l'acquisition en 2014 de la société Magenta S.r.l. a été réglée au cours de l'exercice 2015.*

NOTE 11 - DETTES NON SUBORDONNEES (DONT LA DUREE RESIDUELLE EST SUPFERIEURE A 1 AN)

	31/12/2015 EUR	31/12/2014 EUR
*Emprunt obligataire convertible ***	4.645.000,00	4.645.000,00
*Emprunt obligataire non convertible ***	6.078.000,00	6.078.000,00
	10.723.000,00	**10.723.000,00**

NOTE 11 - DETTES NON SUBORDONNEES (DONT LA DUREE RESIDUELLE EST SUPFERIEURE A 1 AN) (SUITE)

** Le 15/10/2014, le capital souscrit de la Société a été augmenté de EUR 666.852,00 avec une prime d'émission de EUR 666.852,00 via un apport de nature de créances résultant d'une compensation entre créances et dettes entre la Société et la société True Energy Solar S.A..*

*** La Société a émis le 11/10/2013 43.650 obligations convertibles d'une valeur nominale de EUR 100,00 chacune. Le taux de conversion est de 1 obligation contre 62 actions ordinaires de la Société. La période de conversion court du 10/10/2017 au 11/10/2018. Le taux d'intérêt annuel est de 6%. L'échéance de cet emprunt obligataire est prévue en 2018.*

La Société a émis le 03/04/2014 2,800 obligations convertibles d'une valeur nominale de EUR 100,00 chacune. Le taux de conversion est de 1 obligation contre 62 actions ordinaires de la Société. La période de conversion court du 12/10/2017 au 04/10/2018. Le taux d'intérêt annuel est de 6%. L'échéance de cet emprunt obligataire est prévue en 2018.

La Société a émis le 25/07/2014 3.651 obligations non convertibles d'une valeur nominale de EUR 1.000,00 chacune avec une prime d'émission de EUR 36.510,00. Le taux d'intérêt annuel est de 6%. L'échéance de cet emprunt obligataire est prévue en 2020.

La Société a émis le 14/11/2014 2,427 obligations non convertibles d'une valeur nominale de EUR 1.000,00 chacune avec une prime d'émission de EUR 24.270,00. Le taux d'intérêt annuel est de 6%. L'échéance de cet emprunt obligataire est prévue en 2020.

NOTE 12 - CHARGES BRUTES

	Période du 01/01/2015 31/12/2015 EUR	Période du 01/01/2014 31/12/2014 EUR
Frais de compte	2.228,97	1.962,61
Autres frais et commissions bancaires	0,00	1.143,55
Honoraires juridiques	65.344,30	43.277,82
Honoraires comptables et d'audit	67.900,33	67.169,00
Honoraires comptables et administratifs	91.153,60	56.172,00
Honoraires fiscaux	1.755,00	3.480,00
Autres honoraires	71.229,76	79.760,93
Autres rémunérations d'intermédiaires et honoraires	184.209,72	158.187,77
Autres assurances	8.345,09	9.682,15
Voyages et déplacements - direction	5.993,72	15.510,65
Réceptions et frais de représentation	0,00	13.525,00
Téléphone et autres frais de télécommunication	276,26	380,65
Cotisations aux associations professionelles	350,00	350,00
	498.786,75	**450.602,13**

NOTE 13 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Période du 01/01/2015 31/12/2015 EUR	Période du 01/01/2014 31/12/2014 EUR
Tantièmes	188.800,00	124.800,00
Autres droits et impôts	47.200,00	31.200,00
	236.000,00	**156.000,00**

NOTE 14 - INTERETS ET AUTRES CHARGES FINANCIERES

	Période du 01/01/2015 31/12/2015 EUR	Période du 01/01/2014 31/12/2014 EUR
Intérêts sur autres emprunts et dettes	643.382,34	465.116,97
Intérêts bancaires	0,00	82,64
	643.382,34	**465.199,61**

NOTE 15 - AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES

	Période du 01/01/2015 31/12/2015 EUR	Période du 01/01/2014 31/12/2014 EUR
Amendes et pénalités	374,40	0,00
*Autres charges exceptionnelles **	836.051,27	371.652,16
Dotations aux provisions exceptionnelles	10.130,00	3.082,65
	846.555,67	**374.734,81**

** Les autres charges exceptionnelles sont composées des abandons de créances accordées aux entreprises liées dont la charge a été provisionnée en 2014.*

NOTE 16 - IMPOTS SUR LE RESULTAT

La Société est sujette à tous les impôts auxquels les sociétés de capitaux sont soumises.

NOTE 17 - AUTRES IMPOTS NE FIGURANT PAS SOUS LE POSTE CI-DESSUS

	Période du 01/01/2015 31/12/2015 EUR	*Période du 01/01/2014 31/12/2014 EUR*
Impôt sur la fortune	16.575,00	15.330,00
	16.575,00	**15.330,00**

NOTE 18 - PRODUITS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PROVENANT D'ENTREPRISES LIEES

	Période du 01/01/2015 31/12/2015 EUR	*Période du 01/01/2014 31/12/2014 EUR*
Reprise sur corrections de valeur sur créances sur des entreprises liées	644.321,00	369.337,00
Intérêts sur créances sur des entreprises liées	930.200,85	715.622,19
	1.574.521,85	**1.084.959,19**

NOTE 19 - PRODUITS EXCEPTIONNELS

	Période du 01/01/2015 31/12/2015 EUR	*Période du 01/01/2014 31/12/2014 EUR*
Autres produits exceptionnels divers	2,54	5.005,88
	2,54	**5.005,88**

NOTE 20 - REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Les administrateurs ont perçu une rémunération de EUR 188.800,00 durant la période.